

La Chaux-de-Fonds,
Le 1^{er} juillet 2025



*Rue de la Charrière 36
La Chaux-de-Fonds*

**Projet pédagogique du Foyer
de l'Ecolier
La Chaux-de-Fonds**

Introduction :

Ce document traite de tous les aspects fonctionnels de la Fondation. Il sert de référentiel à l'équipe éducative et à toute personne désirant comprendre le fonctionnement de l'établissement.

Présentation du Foyer de l'Ecolier

Le Foyer de l'Ecolier est une Fondation privée qui accueille les enfants de la 3^{ème} à la 7^{ème} Harmos (également ceux de 1^{ère} et 2^{ème} pour les Foyers du matin).

Les enfants viennent au Foyer du matin, avant les heures d'école pour y prendre le petit-déjeuner et au Foyer de l'après-midi, après l'école, pour y faire leurs devoirs, y recevoir un goûter, et y passer un moment agréable.

La Fondation du Foyer de l'Ecolier est reconnue d'utilité publique. Elle travaille en étroite collaboration avec la direction de l'Ecole obligatoire.

La Fondation est laïque et neutre politiquement. Les différents Foyers offrent à l'enfant un lieu de vie complémentaire au cadre familial et scolaire.

Les enfants sont inscrits au Foyer suite à une demande des parents, des enseignants, du SSE, du médecin scolaire, de l'action sociale, de l'office des mineurs, de tous les réseaux avec lesquels nous collaborons.

Organisation du Foyer de l'Ecolier

Conseil de Fondation
Direction
Responsables de Foyer
Personnel auxiliaire

Direction

- La mise en œuvre de la politique du Conseil de fondation
- La gestion du personnel
- La gestion administrative
- Les relations avec les différents partenaires
- Les relations avec les familles
- La participation au développement du Foyer de l'Ecolier

Le personnel

- personnel responsable
- personnel auxiliaire

Tâches du personnel :

- L'accueil des enfants
- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement
- Il est responsable de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- Il est garant du respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie
- Il est en relation avec les parents
- Il s'engage à mettre en œuvre le projet pédagogique
- Il participe aux réunions
- Tâches administratives
- Il s'engage dans les actes de formation mis en œuvre par la Fondation

Relations dans l'équipe

Il est indispensable que chaque membre du personnel du Foyer de l'Ecolier travaille avec cohérence afin d'atteindre des objectifs communs. Pour cela, les différents membres de l'équipe du même Foyer doivent avoir une bonne communication entre eux et ne pas oublier qu'ils font partie intégrante du même ensemble.

L'adulte se remet perpétuellement en question afin de réajuster ses actions. Les cours de formation contribuent à ce développement personnel.

Le travail de l'adulte doit être basé sur la confiance, l'honnêteté, l'écoute et le respect de l'autre.

L'adulte est tenu de respecter le projet pédagogique et d'en être garant.

Les conflits, les discussions professionnelles ou personnelles se règlent en dehors de la présence des enfants.

Les lieux d'accueil

Nous avons 1 Foyer du matin et 13 de l'après-midi pour un total de 276 places.

4 Foyers se trouvent dans des appartements, 8 dans différents collèges de la ville de la Chaux-de-Fonds

Foyers du matin : (du lundi au vendredi de 6h30 à 8h15)

Collège des Foulets Rue Abraham-Robert 36

Foyer de l'après-midi : (lundi-mardi-jeudi de 15h15 à 17h30 et le mercredi de 13h30 à 15h30)

Collège de la Charrière	Rue de la Charrière 36
Collège Numa-Droz	Rue du Progrès 25
Numa-Droz 102	Rue Numa-Droz 102
Collège de l'Ouest	Rue du Temple-Allemand 115
Arc-en-Ciel I	Rue de l'Arc-en-Ciel 4
Arc-en-Ciel II	Rue de l'Arc-en-Ciel 4
Collège des Endroits	Rue du Beau-Temps 16
Collège des Marronniers	Rue du Collège 6
Collège Esplanade	Les Cornes-Morel 24
Collège de la Promenade	Rue du Manège 9
Collège des Gentianes	Rue des Ormes 3
Collège des Foulets	Rue Abraham-Robert 36
Foyer du Parc	Rue du Parc 75

Horaires d'ouverture

Les enfants sont accueillis selon les horaires suivants :

Foyers du matin :	du lundi au vendredi de 6h30 à 8h15
Foyers de l'après-midi :	lundi-mardi-jeudi de 15h15 à 17h30
	mercredi de 13h30 – 15h30

Les Foyers ne sont ouverts que pendant les périodes scolaires. Ils sont fermés durant toutes les vacances scolaires, les jours fériés, le vendredi de l'Ascension et le 1^{er} mai.

Les Foyers de l'après-midi sont fermés durant la semaine des joutes (dernière semaine avant les vacances d'été).

L'aménagement des locaux

Ils sont différents selon les endroits, le nombre de pièces, la configuration du lieu, mais dans tous les cas, l'aménagement de la salle permet un accès aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin.

Des bibliothèques sont en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

Différents coins sont aménagés : coins devoirs, coins jeux de sociétés, tables pour les activités, coins lecture....

Des aspects fondamentaux ont été à la base de réflexions quant à l'organisation des locaux. Il s'agit de : la sécurité, la fonctionnalité, l'autonomie et l'esprit de famille.

L'accueil et la collation

L'accueil a lieu le matin dès 6h30, mais chaque enfant peut arriver selon les besoins des parents. Il permet de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et le personnel. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire.

Un petit-déjeuner leur est servi. Les enfants et le personnel se retrouvent autour de la table. Moment informel d'échanges, de dialogues, il permet au groupe de se constituer, de mieux se connaître.

La collation du matin répond aussi à un besoin physiologique. Dans certaines familles, le petit-déjeuner est parfois négligé, nous essayons de redonner une place à ce repas important de la journée.

L'accueil de l'après-midi se fait lorsque l'enfant a terminé l'école. L'horaire d'arrivée est donc variable.

La collation de l'après-midi est un lien entre le temps d'activités précédents et la suite des activités (devoirs, jeux etc). Elle se compose de pain, chocolat, fruits, thé, eau, sirop.

Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur la vie au Foyer. Ce règlement est affiché dans chaque Foyer pour permettre à chacun de s'y référer facilement.

Ces règles sont expliquées aux nouveaux enfants. Elles ne sont pas immuables et peuvent évoluer durant l'année scolaire.

Nos buts

- Aider l'enfant dans ses apprentissages scolaires
- L'accompagner pour ses devoirs
- Lui donner envie d'apprendre, l'encourager
- Mettre en place des valeurs éducatives
- Privilégier des moments d'échange, de jeux

Les valeurs du Foyer

- L'engagement
- La disponibilité
- L'accueil
- L'écoute
- La compétence
- Le respect
- L'honnêteté

Les relations avec les familles

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis. Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre structure.

Durant l'année, nous avons régulièrement des contacts avec les parents et sommes toujours à disposition pour s'entretenir au sujet des enfants et de l'organisation. Nous privilégions la collaboration avec les familles, afin de créer un climat de confiance et d'harmonie.

Etablir et maintenir une relation continue avec les parents est une base indispensable et primordiale pour bien connaître l'enfant, veiller à ses difficultés ou valoriser ses progrès. La transmission des informations, lors de l'arrivée ou du départ de l'enfant ou si il y a lieu des entretiens plus approfondis, permettent d'appréhender l'enfant dans son entier.

Les objectifs

Veiller :

- à la sécurité physique et affective de l'enfant
- au développement de ses capacités intellectuelles et relationnelles
- à son épanouissement
- au respect et à l'acceptation de chacun sans discriminations liées au milieu social, à la religion, à la culture, à la nationalité, au sexe, à l'âge ou à l'origine

Privilégier l'apprentissage de l'autonomie

Favoriser l'intégration à la vie en groupe et en société

Etre disponible pour des moments de contacts individuels

Avoir des échanges constructifs avec les parents

Respecter la sphère privée

Ne pas parler des enfants, parents et collègues devant autrui

Dépister et prévenir les mauvais traitements

Conclusion

Le fil qui relie tous ces objectifs doit être la confiance, sans laquelle personne ne peut travailler dans de bonnes conditions. D'une manière générale, l'outil principal du personnel du Foyer de l'Ecolier est l'observation pour comprendre, guider ou diriger l'enfant.

Pour garantir la qualité d'accueil définie par ce projet, il est nécessaire de respecter les normes quant au nombre d'enfants et au nombre d'adultes s'y référant.

Chaque personne et chaque situation est différente. Le projet pédagogique est une ligne conductrice en constante évolution et peut être adapté. Chaque parent, chaque membre du personnel peut le consulter librement. Ce projet reste cependant ouvert à toutes réflexions, analyses et peut être modifié en conséquence, toujours dans l'objectif du bien-être de l'enfant.